

DEMANDE DE LOCATION COMMERCIALE

Adresse :
Locaux n° : **Étage :** **Surface :** m² **Destination des locaux :**
Loyer mensuel : CHF **Charges :** CHF
Date d'entrée : **Garantie bancaire :** CHF

Titulaire

Co-Titulaire

Nom	:
Prénom	:
Date de naissance	:
État civil	:
Nationalité / Titre de séjour	:
Adresse	:
Tél. privé	:
Tél. portable	:
Adresse e-mail	:
Profession	:
Employeur	:
Depuis le	:
Tél. professionnel	:
Salaire mensuel brut	:

Société

Raison sociale	:
Administrateur / Responsable	:
Activité	:
Date inscription au RC	:
Adresse	:
Tél. professionnel / fax	:
Régie actuelle	:
Loyer actuel	:
Références	:
Candidature proposée par	:
Date & Signature	:

J'atteste la conformité des indications mentionnées ci-dessus et accepte que la régie prenne les renseignements commerciaux qu'elle jugera utile afin de compléter mon dossier.

Voir au recto la liste des documents à fournir.

DEMANDE DE LOCATION COMMERCIALE

DOCUMENTS À FOURNIR :

- ↪ **Pour les étrangers :**
 - Copie du passeport, du titre de séjour, carte de légitimation.
- ↪ **Pour les suisses :**
 - Copie du passeport, de la carte d'identité, du permis d'établissement.
- ↪ **Pour tous les demandeurs :**
 - 3 dernières fiches de salaire ou attestation de revenus.
 - Extrait du / des compte(s) bancaire(s).
 - Dernier avis de taxation.
 - Attestation de l'Office des Poursuites de moins de 3 mois.
 - Lettre de motivation : description du projet, moyen choisi pour le financement, toute autre information utile à la compréhension du projet.
- ↪ **Pour les sociétés :**
 - Extrait du Registre du Commerce.
 - Dernier bilan.
 - Dernier avis de taxation.
 - Attestation de l'Office des Poursuites de moins de 3 mois.

La régie n'est pas engagée par le dépôt de la présente inscription et se réserve la faculté de l'écartier sans avoir à en fournir le motif.

Aucun document ne sera retourné. Le dossier des candidats non retenus, y compris ses annexes, sera détruit pour des raisons de confidentialité. Aucune information ne sera transmise à un tiers.

Le candidat est informé qu'en cas d'acceptation de son dossier et de conclusion d'un bail, des émoluments administratifs lui seront facturés selon la nature de l'objet loué.

L'attention du candidat est particulièrement attirée sur le fait qu'en cas de renonciation de sa part, après l'attribution de l'objet sollicité, Besson, Dumont, Delaunay & Cie SA, se réserve le droit de facturer un montant forfaitaire de CHF 150.00 à titre d'indemnité pour les frais administratifs.